

Comptes rendus bibliographiques

Wendy DAVIES — *Small Worlds, the village community in early medieval Brittany*, Londres, Duckworth, 1988, 228 pages, 33 cartes et schémas.

Le titre est beaucoup plus large que le contenu de l'ouvrage puisque celui-ci est en fait consacré à la seule région de Redon envisagée dans un cadre chronologique circonscrit à la période 820-880. Mais cette région et cette période sont éclairées d'une manière exceptionnelle pour l'époque par le cartulaire de Redon qui livre les noms de plus de 1000 toponymes et de plus de 6000 individus. C'est ce volume documentaire privilégié qui a permis à W.D. de mener à bien une étude qui fera date.

Le premier chapitre dresse un tableau du monde carolingien et de la Bretagne au IX^e siècle afin de préciser le contexte politique et religieux. L'étude de l'économie rurale qui vient ensuite est déjà plus originale. La Bretagne est alors un pays de landes plutôt que de bois ; sa mise en valeur est déjà avancée puisque les exploitations sont souvent jointives. W.D. a essayé d'évaluer leur superficie ; les différentes méthodes utilisées avec autant de prudence que d'habileté aboutissent à une moyenne entre 10 et 25 hectares, comparable aux exploitations continentales mais inférieure à celles du Pays de Galles. L'habitat se présente sous forme de petites bourgs ou *vici*, de hameaux de 3 ou 4 exploitations ou encore de fermes isolées au milieu de leur *ran*. Les serfs, dont la répartition est inégale, constituent moins d'un quart de la population. Il n'y a pas d'exemples sûrs de corvées et encore moins de travail salarié : le paysan vit de son travail et l'aristocratie de ce qu'elle perçoit (surtout des versements en argent). Le rôle de la monnaie va croissant mais elle ne sert que de façon spécifique et non pour des usages quotidiens.

L'auteur entre ensuite dans le vif de son sujet. La communauté rurale est alors la *plebs*. Ce n'est pas ou ce n'est plus une communauté à vocation religieuse bien qu'elle coïncide avec la paroisse : c'est avant tout une communauté paysanne et laïque. Dans un pays où le nombre de paroisses a doublé depuis le IX^e siècle, la *plebs* couvre en moyenne entre 40 et 50 km² et peut abriter environ 200 adultes mâles libres. La communauté familiale apparaît moins bien que la communauté villageoise : son étendue, relati-

vement limitée, reste floue. Les filles peuvent hériter de leur père et peuvent même aliéner plus facilement ces biens que leurs frères. Les femmes, impliquées souvent dans les transactions, ne représentent cependant que 1 % des noms du cartulaire ; seules deux aristocrates se détachent. Incontestablement, l'autorité masculine est dominante et même se renforce.

L'aristocratie ne fait pas vraiment partie du village ; ses membres sont plus mobiles et vivent dans un espace plus étendu. Dans la communauté, au-dessus des serfs, il y a les tenanciers qui doivent en moyenne 2 sous par an et qui forment moins de 10 % de la population. Leur nombre toutefois s'accroît après 860 quand des propriétaires libres remettent leurs biens à l'abbé de Redon qui les leur rend en tenures. Les propriétaires libres demeurent la majorité. Un cinquième d'entre eux ont des biens qui excèdent une seule exploitation et 2 % des hommes libres peuvent avoir des biens hors de leur *plebs*. Ceux-là constituent les notables ; ils ont la plupart des serfs ; ils possèdent également du numéraire. Le clergé paroissial a aussi des biens assez importants et surtout du numéraire qu'il prête volontiers en mort-gage à un taux très élevé. Ces prêtres rédigent les actes, sont témoins mais ne sont jamais juges.

Un chapitre très original est consacré à la mobilité. W.D. a utilisé pour cela les listes des témoins des transactions en repérant les individus mentionnés dans une ou plusieurs *plebes*. Ainsi, à Ruffiac, la *plebs* la mieux documentée, 58 % des noms, ne sont mentionnés que sur place ; 8,5 et 4 % dans les *plebes* limitrophes de Carentoir, Pleucadeuc et Augan ; 3 % vont à la fois à Ruffiac, Carentoir, Augan et Guer mais ils ne vont pour ainsi dire pas dans les *plebes* symétriques des précédentes : Caro, Plœrmel et Gillac. Ceux d'Augan ne vont jamais dans la paroisse voisine de Plœrmel et guère plus dans celle d'Augan. Ceux de Langon ne franchissent pas la Vilaine alors que ceux d'Avessac le font volontiers (11 %) pour aller à Bains. Ceux qui se déplacent ne vont pas à plus de 10 km. sauf 15 % à peine qui atteignent les 20 km. Bref, on n'a d'amis — pour lesquels on va témoigner — que chez les voisins : les horizons paysans sont extrêmement limités.

Lorsqu'elle aborde le fonctionnement de ces communautés, W.D. développe une analyse originale du machtiernat. Pour elle, l'institution, nettement héréditaire dès 840, ne peut être le fait des princes bretons ; elle n'est pas non plus d'origine carolingienne à cause de son nom et aussi du fait qu'elle n'existe pas à l'est de la Vilaine. Les machtierns ne jouent pas un rôle militaire *ex officio* ; ils fréquentent d'ailleurs peu la cour du prince ou du comte. Ils n'ont pas de véritables pouvoirs de contrôle sur la *plebs* et s'ils ont une résidence d'allure aristocratique (*lis* ou *aula*), ils ne font que présider aux transactions avec la juridiction civile qui en découla. Les machtierns sont donc plus au service de la *plebs* qu'ils ne la dominent. En revanche, W.D. verrait plus volontiers dans les *maiores* des représentants, de l'autorité bretonne ou franque, chargés de percevoir les taxes à moins que le *maior* soit seulement l'« ancien » de la *plebs* sans pouvoirs bien

définis. Mais elle n'y voit pas des agents d'exploitation foncière comme ils le sont en Francie.

La justice demeure une affaire locale réglée par référence au passé local par des juges qui ne sont pas des professionnels et le système des garants et des sûretés fait l'économie d'organismes publics destinés à faire respecter les sentences. Les influences extérieures — outre l'empreinte du christianisme — se limitent à quelques termes et à l'usage des formulaires empruntés aux pays de la Loire. Ces communautés, qui n'offrent que quelques traits qui évoquent les sociétés celtiques insulaires, ont vécu longtemps de manière à peu près autonome, ceci d'autant que l'aristocratie des princes et des comtes vivait à part de ce monde paysan et n'intervenait guère que quand ses intérêts privés étaient en jeu.

Toutefois, ce monde n'est pas statique et W.D. met l'accent sur une évolution qui se marque, du moins dans cette région-là, à partir des années 860. Cette évolution affecte des domaines très divers. Ce sont par exemple les prêtres des *plebes* qui deviennent moines à Redon en y apportant des biens qui sont parfois ceux de leur église : le clergé local devint alors à la fois plus pauvre et plus différent des paysans dans son genre de vie. C'est Salomon qui, par rapport à Nominoë, entretient une cour plus nombreuse, plus prestigieuse et aussi plus militaire, en tout cas plus coûteuse. Deux phénomènes sont particulièrement mis en valeur. C'est d'abord le développement de la seigneurie de Redon. Désormais, l'abbé exerce des pouvoirs sans doute fiscaux, plus sûrement judiciaires, dans un cadre plus vaste que celui des *plebes* qui tendent à perdre leur autonomie : désormais les juges servent dans les quatre, puis cinq *plebes* qui forment cette seigneurie et plus seulement dans leur *plebs* d'origine. On assiste ainsi à la naissance dans le cadre de l'immunité concédée par Charles le Chauve en 850, par le biais surtout de la justice, d'un pouvoir territorial, étape importante dans la genèse des futures seigneuries banales. On ne peut pourtant pas encore parler de véritable féodalité : il y a des vassaux, il y a des concessions foncières ou bénéfiques mais, ce qui est fondamental, il n'y a pas encore union du bénéfice et de la vassalité. Le second phénomène est plus subtil : pour W.D. les paysans doivent engager leurs terres ou devenir tenanciers dans la seconde moitié du IX^e siècle parce qu'ils ne peuvent satisfaire les exigences fiscales du prince qui a besoin d'argent pour régner et aussi pour faire face aux appétits des Vikings. L'émergence de la principauté bretonne et le danger scandinave, fort peu sensible *a priori* dans la vie quotidienne des paysans, auraient ainsi fortement retenti sur la structure de ces communautés.

Ces lignes ne donnent qu'un aperçu de la richesse du travail de W.D. Ses méthodes, ses analyses, ses hypothèses et ses conclusions vont sûrement donner lieu aux éloges qu'elles méritent ; elles vont aussi à n'en pas douter susciter des controverses qui seront d'autant plus nourries que la documentation est rarement suffisante et trop souvent ambiguë. Mais ce

livre marque incontestablement une étape dans la connaissance de la Bretagne carolingienne.

André CHÉDEVILLE

Hervé MARTIN, *Le métier de prédicateur à la fin du Moyen Age, 1350-1520*. Cerf 1988, 720 p.

Le sermon à la fin du Moyen Age ; aussitôt se présente quelques fortes images et une série d'idées reçues : la profondeur de la réflexion d'un Gerson, le prophétisme flamboyant d'un Vincent Ferrier, mais surtout une prédication répétitive, sans originalité, lassante pour tout dire. Hervé Martin après une enquête dont l'ampleur ne l'a pas rebuté remet les choses au net en replaçant la prédication des XIV^e et XV^e siècles dans son contexte historique. Il en précise l'importance et la fonction et apporte en un gros volume de 720 pages une contribution passionnante à l'histoire intellectuelle aussi bien que religieuse ou sociale.

Dépasant largement le cadre breton de ses premières recherches sur les ordres mendiants, il explore une vaste France septentrionale dans laquelle, bien sûr, l'Ouest figure en bonne place. Ce livre ne constitue pourtant qu'une version abrégée de sa thèse d'État et c'est avec quelque regret que l'on apprend le sacrifice des derniers chapitres. Ce qui nous est livré n'en demeure pas moins du plus haut intérêt.

L'auteur des « Ecoles historiques » manifeste un soin constant d'expliquer sa démarche ; sans renier les traditions, il incorpore les acquis les plus novateurs des recherches sur le récit.

Dans un vaste territoire se déroulant des Flandres à Clermont-Ferrand, il a sélectionné une masse de documents imposante et diverse, ajoutant à un corpus de 770 sermons, chroniques et comptes urbains. Une telle base documentaire lui permet de dépasser les simples impressions, souvent un peu trompeuses, au profit d'une analyse beaucoup plus systématique et de négliger quelques grands noms pour étudier la masse.

Chacune des cinq parties fait l'objet d'une approche différente. Changeant à chaque fois d'angle d'attaque et d'outil, M. Martin révèle à chaque fois une facette différente de son sujet. Après une approche sociologique assez classique du milieu des prédicateurs, il utilise les techniques les plus élaborées des linguistes et des philosophes pour analyser le discours. Il n'est donc pas étonnant de découvrir dans la bibliographie une section consacrée à la méthodologie où Benveniste voisine avec Ricœur ou Lévy Strauss sans oublier bien sûr R. Robin. Diverses méthodes de l'analyse linguistique sont mises en œuvre : comptages de lexicologie quantitative ou analyse des